



Effectif national :
 Entre 800 et 1500 couples entre 2013 et 2018

Effectif régional en PACA :
 Environ 1000 couples

Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	↘	-1 %	↘	-30 %
Répartition	↘	-29 %	↘	-44 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

Cette alouette a une aire de répartition très restreinte en PACA. Le bastion de l'espèce se trouve dans la plaine de la Crau dont la population estimée est de 1000 couples. En dehors de cette population, quelques petits noyaux comprenant moins de 10 couples se retrouvent dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (Plateau de Valensole), du Var (commune de Vinon/Verdon), des Bouches-du-Rhône ou des Alpes-Maritimes (Plateau de Calern). Occasionnellement, quelques chanteurs sont contactés çà et là sur les salins d'Hyères, sur le pourtour de l'étang de Berre ou en Camargue.

Description

L'Alouette calandrelle est bien plus petite (15 cm de long) que sa cousine l'Alouette calandre, *Melanocorypha calandra*, qui fréquente les mêmes milieux en Crau. Ses flancs et sa poitrine sont beiges et non striés, celle-ci étant marquée de chaque côté d'une tache brune sombre parfois peu visible. Le bec est court et conique. Son chant caractéristique est constitué d'une succession hachée de notes lancées en crécelle, lors de vols circulaires onduleux et parfois au sol.

Écologie & principaux habitats

Cette espèce effectue son retour de migration début avril. Elle niche en colonies lâches (historiquement 10 à 12 mâles chanteurs sur 6 ha d'un remblai dans le Vaucluse). Les parades nuptiales commencent dès l'arrivée des oiseaux. La femelle pond entre 3 et 5 œufs qu'elle couve pendant une douzaine de jours. L'élevage des jeunes dure 10 jours et ils deviennent autonomes rapidement après l'envol. Après la reproduction, les Alouettes calandrelles se rassemblent en groupe pouvant compter plusieurs dizaines d'individus avant d'entamer leur migration postnuptiale. C'est une espèce des milieux ouverts et secs avec un substrat pouvant être sableux (Camargue) ou bien caillouteux (Crau).



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Dunes littorales	Coussouls de Crau, plaines steppiques	Garrigues/maquis ouverts		Sansouires	Labours, chaumes, friches

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Crau (FR9310064), Plateau de Valensole (FR9312012), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Nicheur probable	La Durance (FR9312003), Prealpes de Grasse (FR312002)
Nicheur possible	Camargue (FR9310019), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001), Petite Camargue laguno-marine (FR9112013)
Passage / hivernant	Iles d'Hyères (FR9310020), Iles Marseillaises (FR9312007), Sainte-Baume occidentale (FR9312026)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Destruction d'habitats (zones de sansouires)
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive, enfrichement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction		■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■			
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce steppique : niche au sol avec de fortes pressions de prédation (chats, chiens, renards, sangliers).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Intensification des pratiques agricoles entraînant la disparition des plaines xériques favorables à l'espèce.
- Urbanisation du littoral détruisant des sites de nidification effectifs ou potentiels pour l'espèce.
- Dérangements sur les colonies de reproduction : piétinement, gyrobroyage, extension des cultures environnantes.

Recommandations

Peu d'études récentes permettent d'évaluer l'évolution de la population française de l'Alouette calandrelle. La priorité doit être donnée à la conservation des espaces naturels accueillant ou ayant accueilli l'espèce, c'est à dire la plaine de Crau (bastion) et les zones dunaires camarguaises. Une autre nécessité est la mise en place d'une meilleure gestion des habitats de nidification qui demanderait la mise en œuvre de nouvelles mesures agro-environnementales (pâturage ovin sur certaines zones agricoles de Camargue). Également, la réhabilitation de certains sites de nidification, comme par exemple, les remblais le long du Rhône au sud d'Avignon, permettrait une recolonisation de cette espèce.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Oliso G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Oliso G. (1974). L'avifaune nicheuse d'un remblai. *Alauda* 42 : 226-230. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.